



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 juin 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures**.

Lors de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne en 2015, un bilan de la coopération transfrontalière en matière de mobilité a mené au constat que de nombreux obstacles sont de nature réglementaire ou administrative et relèvent de la compétence individuelle des États - et non de l'Union Européenne. Par ailleurs, il s'est avéré dans le même contexte que des solutions existantes et pertinentes manquent parfois de visibilité et qu'il y a lieu de renforcer les échanges entre les acteurs ainsi que de faire connaître les bonnes pratiques, réussites et difficultés en matière de mobilité transfrontalière.

Un groupe de travail spécialement mandaté à cet effet s'étant par la suite réuni à quatre reprises sous la coprésidence luxembourgeoise et française, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

1. **Quels sont les différents acteurs impliqués dans le groupe de travail mentionné ci-dessus ?**
2. **De quels outils et ressources le groupe de travail s'est-il doté afin d'élaborer des solutions et de résoudre les problèmes réglementaires ou administratifs relevant de la compétence des États ?**
3. **Existe-il un rapport des travaux et conclusions du groupe de travail et est-il le cas échéant accessible au public ?**
4. **Quelles sont les prochaines étapes à prévoir quant à l'amélioration de la communication, l'échange et le partage de bonnes pratiques en matière de mobilité transfrontalière ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Josée Lorsché
Députée